

Projet de parc éolien à Carleton-sur-Mer

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER

LE 14 NOVEMBRE PROCHAIN

Québec, le 25 octobre 2006 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Joseph Zayed, tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet de parc éolien à Carleton-sur-Mer par Cartier énergie éolienne inc.* à compter du 14 novembre 2006, à 19 heures, à la salle de l'OTJ de Saint-Omer, située au 106, route 132, à Carleton-sur-Mer. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles ne désirant pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce document est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer » du présent mandat.

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Monique Gélinas, dans la mesure du possible deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, soit **au plus tard le 31 octobre 2006**, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732, poste 423.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 9 novembre 2006**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de M^{me} Monique Gélinas.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à eole-carleton@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation » identifiée au projet dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé, 774, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer ;
- Bibliothèque municipale de Maria, 65, des Voltigeurs, Maria ;
- Listuguj Training Development Centre, 2, rue Pacific, Listuguj.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, au plus tard le 16 février 2007.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Monique Gélinas au 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 423, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : eole-carleton@bape.gouv.qc.ca.

Source : Danielle Hawey
Conseillère en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732, poste 533
danielle.hawey@bape.gouv.qc.ca